



Diplôme d'Etat Aide Soignant

PROJET PEDAGOGIQUE

IFAS SYMPHONIE

Symphonie Accompagnements – 30, rue de la République – 33150 Cenon Tel 09 54 62 58 26
SAS au Capital de 10.000€ N° Siren : 830461711 Numéro de déclaration d'activité d'organisme de
formation : 75331073833 Dirigeant : Laurent PREVOST – Mail : contact@symphonie-formations.com

INTRODUCTION

Notre projet pédagogique, présenté dans ce dossier, tient compte des valeurs professionnelles à développer auprès des aides soignant.es.

Il est construit dans le respect du programme officiel des études conduisant au diplôme d'Etat Aide-soignant, le tout en cohérence avec les besoins de santé de la population, les évolutions du système de santé et les orientations de la profession d'aide-soignante d'aujourd'hui.

Le projet pédagogique est l'élément de référence pour la mise en oeuvre du référentiel de formation. Il sert de fil conducteur au travail de collaboration entre les partenaires qui participent à la formation et permet une meilleure articulation des différentes approches.

Cet outil permet à chacun de :

- Comprendre les conceptions pédagogiques qui sous-tendent l'organisation de notre formation
- Contribuer à la construction du projet de formation des élèves aides-soignants.

Ce projet représente ainsi un outil de communication interne et externe et se veut fédérateur de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

SOMMAIRE

A. PRESENTATION DE L'IFAS SYMPHONIE

1. Nos activités
2. Le CFA intégré : CFA Grand Age et Dépendance
3. Nos valeurs

B. LA FORMATION D'AIDE SOIGNANT

1. Objectifs visés
2. Notre conception de la formation
3. Nos choix pédagogiques
4. Les objectifs d'apprentissage et professionnalisation

C. L'ACCOMPAGNEMENT

1. L'individualisation des parcours
2. Les partenariats avec les employeurs et les lieux de stage
3. Les modalités d'encadrement et de tutorat
4. Les prestations offertes à la vie étudiante

D. EVALUATION

1. Modalités d'évaluation du projet
2. Les indicateurs

PARTIE A

PRESENTATION DE L'IFAS SYMPHONIE

1. Nos activités

SYMPHONIE propose 3 activités complémentaires

- Des formations de perfectionnement pour les salariés du secteur médico-social de Nouvelle Aquitaine, sur des thèmes très variés
- Des accompagnements individuels :
 - Accompagnements VAE (diplômes médico sociaux exclusivement)
 - Bilans de Compétences
- Des formations diplômantes :
 - Le Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles
 - Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
 - Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant, dans le cadre de l'IFAS SYMPHONIE
 - Le Titre Agent de Service Médico-Social

100 alternants en 2021

2. Le CFA intégré : CFA Grand Age et Dépendance

SYMPHONIE a fait le choix de préparer les stagiaires aux diplômes par la pédagogie de l'Alternance.

Nos stagiaires présentent, avant de rentrer en formation : un contrat par apprentissage, ou professionnalisation, ou PRO-A

3. Nos valeurs

Le Projet de Symphonie : Vivre le Secteur Sanitaire et Social avec vous

Notre Vision : le Secteur Sanitaire et Social est un vaste monde au sein duquel il est possible de s'épanouir tout au long de sa carrière professionnelle.

Notre Ambition est d'accompagner les trajectoires des professionnels qui nous sont confiés en leur apportant de l'écoute, des conseils, de la formation, leur permettant ainsi d'évoluer, de se renouveler, et de prendre du plaisir dans leur mission au service des personnes dépendantes.

L'Engagement de Symphonie : l'excellence professionnelle

Nous nous engageons à apporter à nos stagiaires des compétences professionnelles de grande qualité, par l'intermédiaire d'une équipe pédagogique passionnée, à l'écoute, issue des métiers du secteur sanitaire et social.

Nous nous engageons également à apporter à nos partenaires un service de qualité, rapide, basé sur des relations de travail pérennes. Qualité de l'accueil, physique ou téléphonique

Les Valeurs de Symphonie : la Personne, au Cœur de toutes nos relations

Nous pensons que le service auprès des personnes dépendantes est nécessaire pour l'équilibre de toute la société, et nous avons à Cœur de transmettre cette mission en valorisant les métiers.

Notre pédagogie apporte une place importante aux qualités humaines nécessaires à l'exercice de ces métiers : disponibilité, écoute, attention, empathie, sourire, humanisme, rigueur, persévérancesans oublier les compétences techniques et professionnelles.

La réflexion éthique : nous souhaitons amener nos stagiaires à réfléchir à leurs actions. Nous pensons qu'une démarche de questionnements, accompagnée, est source d'épanouissement pour les professionnels, futurs ou déjà en poste, et conditionne une activité professionnelle performante, dans la durée.

Le bien commun : nous sommes conscients de notre responsabilité envers notre planète et envers tous ceux qui nous entourent. Nous souhaitons respecter notre environnement, ainsi que la valeur intrinsèque de chacun.

La solidarité : nous favorisons l'esprit d'équipe et l'entraide, entre les stagiaires et les membres du corps pédagogique.

PARTIE B

LA FORMATION D'AIDE SOIGNANT

1. Objectifs visés

Notre projet pédagogique a pour objectif de favoriser l'émergence d'un profil aide-soignant dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Un aide-soignant apte à évaluer l'état de santé d'une personne et à analyser les situations de soins afin de dispenser des soins de qualité.
- Un aide-soignant qui défend des valeurs et qui affirme son identité professionnelle lui permettant de construire sa professionnalisation.
- Un aide-soignant qui sait se remettre en cause en analysant ses pratiques professionnelles.

Notre projet pédagogique intègre plusieurs paramètres :

- La recherche de la qualité dans la transmission des connaissances. Veille sur les nouveaux outils pédagogiques, et mise en œuvre avec nos stagiaires
- Recours aux analyses de pratique : la confrontation des idées est source d'amélioration
- Le questionnement éthique : chaque professionnel doit acquérir le réflexe du questionnement afin de ne pas banaliser son travail quotidien
- Individualisation des parcours : la taille humaine de notre IFAS, nous permet de privilégier une ingénierie de formation prenant en compte les différents besoins de chacun avec un suivi personnalisé.
- Les partenariats : Nous tenons particulièrement à favoriser la proximité pour tisser des liens avec nos différents partenaires et ceci au niveau des apprenants, des soignants, des intervenants ou des structures de soins.

2. Notre conception de la formation

L'accompagnement individuel des futur.es aide soignant.es est au cœur de notre projet pédagogique : chaque apprenant a son histoire, son parcours personnel et professionnel, ses dispositions pour les apprentissages, son projet professionnel.

La prise en compte de la nécessité d'accompagner chaque apprenant nous amène :

- A bien les connaître
- Adapter nos méthodes pédagogiques
- Proposer un accompagnement global des personnes

Notre ambition est de donner à chacun :

- La passion pour le métier d'aide-soignant et, plus généralement, les métiers du soin. Qu'ils trouvent du sens à leur action. Qu'ils aient à Cœur « l'art de prendre soin des personnes »
- Les compétences nécessaires à la pratique du métier d'aide-soignant, leur permettant d'agir avec discernement, efficacité et autonomie, et dans le cadre des équipes pluridisciplinaires
- La connaissance du monde professionnel, qui leur permettra de s'insérer durablement dans les équipes de soin
- Le réflexe de la démarche éthique, et la capacité à prendre du recul sur les situations vécues

3. Choix pédagogiques

- Le fondement de notre projet pédagogique est la pédagogie de l’alternance intégrative, le stagiaire au-delà d’être acteur de sa formation en devient l’auteur.
- Cette approche vise à s’assurer que les objectifs du référentiel ont été atteints, par l’un et l’autre des espaces de formation : le site qualifiant et le centre de formation.
- Par ailleurs, pour garantir la qualification et la promotion sociale des stagiaires, SYMPHONIE propose un suivi individualisé en prenant en compte leur parcours personnel et professionnel et en les incitant à se mobiliser dans leur parcours de formation.
- Nous privilégions également une pédagogie de la réussite qui s’appuie avant tout sur les ressources et les potentiels de chacun des stagiaires.
- Dans le contexte social et numérique actuel qui fait émerger de nouvelles pratiques et de nouvelles attentes vis-à-vis des organismes de formation, nous proposons des modalités pédagogiques interactives innovantes. Nous développerons la Formation Ouverte et À Distance (FOAD) dans les prochaines années.

4. Les objectifs d’apprentissage et professionnalisation

4.1 Approche par compétences

- La formation conduisant au diplôme d’état d’aide-soignant a pour objectif d’amener l’élève à devenir un professionnel autonome, réfléchi et responsable, selon l’arrêté du 22 octobre 2005, modifié le 10 Juin 2021
- Afin d’obtenir le profil de l’élève cité ci-dessus, l’IFAS SYMPHONIE a créé des outils qui aident et accompagnent l’élève dans ses apprentissages et sa professionnalisation.
- Nous nous appuyons sur une pédagogie active qui contribue à la formulation et la construction du projet professionnel de l’apprenant.
- Construction de projet, travaux de groupes, participation à des colloques, tables rondes et débats, enseignements sur sites avec les professionnels, les ateliers pratiques, les analyses de pratiques, la réflexivité.
- L’analyse des pratiques professionnelles et la réflexivité : L’analyse des pratiques professionnelles est au cœur de notre pédagogie. Elle permet à chaque apprenant d’être acteur de ses apprentissages. Lors de chaque retour en formation, les élèves sont réunis pour construire un questionnement autour d’une situation professionnelle rédigées dans leur portfolio
- **Les ateliers pratiques** : Durant tout le parcours de formation les élèves bénéficient de temps d’apprentissage des gestes professionnels sous forme d’atelier pratique. Les méthodes pédagogiques s’appuient essentiellement sur un mode de co-construction à partir d’une co-

production de savoir entre paire. Un esprit de collaboration et d'entraide s'opère à partir d'un outil créé par l'équipe pédagogique.

- **Les ateliers d'écriture** : Des ateliers d'écriture sont mis en place pour accompagner l'élève dans l'analyse de ses pratiques professionnelles notamment grâce au portfolio créé par l'équipe pédagogique.
- **Les évaluations formatives** : Les évaluations formatives rythment l'apprentissage des apprenants et permettent de mesurer les paliers de progression. Les formateurs réalisent systématiquement des retours aux apprenants et les guident dans l'acquisition des notions à développer.
- **Les cours** : Les cours sont dispensés en groupe de 20 personnes maximum. Ils concernent les savoirs contributifs et sont dispensés par des intervenants spécialistes du thème traité.
- **Les stratégies d'appropriation** consistent à remobiliser les acquis afin de les ancrer. Pour cela, les formateurs mettent en œuvre des séquences pédagogiques avec des travaux dirigés au service de la mobilisation des acquis. Des suivis pédagogiques réguliers sont organisés en fonction des besoins des élèves.
- **L'autoformation** : L'autoformation de l'élève met l'accent sur sa responsabilité dans la construction de son parcours d'apprentissage. Des temps de travail personnel sont identifiés pour chaque module.
- **La dynamique de groupe** : La dynamique de groupe est utilisée comme outil pédagogique dans l'acquisition des méthodes de travail, l'analyse des situations, l'élaboration et l'évaluation de projets, ainsi que l'exploitation du vécu individuel et collectif.
- Pour pouvoir aider au mieux l'élève à progresser dans sa formation, un accompagnement et un suivi personnalisé est mis en place par les formateurs. Ce sont des entretiens réguliers qui peuvent être formels ou informels selon les besoins du formateur, de l'élève, ou de la situation dans laquelle se trouve ce dernier.

4.2 Un parcours de formation conduisant à la professionnalisation

La formation au diplôme d'aide-soignante est sur une durée de 1540 heures par la voie de l'apprentissage sur une durée de 18 mois chez un employeur. Pendant cette période de 18 mois, l'apprenant est mis à la disposition d'un autre employeur pour effectuer trois stages différents de cinq semaines.

Cette formation comprend :

- Des enseignements théoriques et pratiques de 770 heures sur une période de 18 mois

- Une formation en milieu professionnel en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, ou contrat Pro A sur des semaines de 35 heures sur une période de 18 mois

L'enseignement théorique et pratique

Les formateurs qui interviennent au sein de l'IFAS SYMPHONIE sont tous du secteur du sanitaire et du médico-social avec une grande expérience du terrain.

La formation théorique et pratique se déroule en présentiel. Cet enseignement est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et pratiques en petits groupes. Cette forme d'enseignement permet l'apprentissage des gestes techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

L'IFAS SYMPHONIE dispose d'un plateau technique permettant des ateliers pratiques.

L'enseignement en milieu professionnel

Les apprenants sont en apprentissage pendant toute la période de leur formation au sein de l'IFAS SYMPHONIE.

Les apprenants sont dans différentes structures du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile, ou dans les services d'accompagnement d'aide à la personne.

Le parcours des apprenants en milieu professionnel comporte aussi au moins une période auprès des personnes en situation de handicap et une période auprès des personnes âgées.

Trois stages de 5 semaines sont obligatoires pendant la période en milieu professionnel. Ces trois stages ont pour missions :

- Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes

Au cours de ces stages, l'apprenant réalise une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end.

Les différents types de stages possibles :

- Médecine : service de court séjour
- Chirurgie : service de court séjour
- Service de soins de suite et de réadaptation ou long séjour : personnes âgées ou handicapées

- Service de santé mentale ou de psychiatrie
- Secteur extra hospitalier
- Structure optionnelle

Sur l'ensemble des stages, un stage dans une structure d'accueil pour personnes âgées est obligatoire.

Le stage en structure optionnelle correspond au dernier stage clinique réalisé par l'apprenant et est en lien avec le projet professionnel de celui-ci.

Pendant son parcours de formation, l'apprenant va vivre à travers les stages des expériences, des situations, des rencontres et des vécus particuliers qu'il est nécessaire d'accompagner et d'analyser.

Il s'agit d'aider l'apprenant à :

- prendre du recul
- analyser
- donner du sens à sa pratique
- identifier ses points forts et ses axes d'amélioration

Les stagiaires sont encadrés au sein de la structure par un référent tuteur :

La fonction tutorale a pour objectif notamment d'amener l'apprenant à prendre de la hauteur par rapport à ses apprentissages. Le tuteur va ainsi quitter sa posture de soignant et développer des compétences spécifiques en s'appuyant sur son expérience, des connaissances pédagogiques, des savoirs pratiques et les ressources pédagogiques de la structure afin d'apporter un accompagnement adapté à l'apprenant.

Penser la formation par l'approche compétence demande également que le parcours de formation soit singulier et professionnalisant afin que chaque apprenant puisse se projeter comme futur professionnel.

Organisation pédagogique de la formation d'aide-soignante au sein de l'IFAS SYMPHONIE

Blocs de compétences	Compétences	Modules	Durée	Modalité d'évaluation du bloc
BLOC 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147 heures	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque	21 heures	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne	77 heures	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4
	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182 heures	Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 heures	Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 heures	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 heures	

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 heures	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins			
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. - Traitement des informations	35 heures	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 heures	

Dispositif d'accompagnement des apprenants au sein de l'IFAS SYMPHONIE

Dispositif d'accompagnement des apprenants	Heures	Objectifs
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35 heures dans les 3 premiers mois de la formation	Réaliser un accompagnement pédagogique ciblé compte tenu de la diversité des profils et des nouvelles modalités d'accès à la formation Eléments de contenu
		Positionnement de l'apprenant en lien avec les attendus en termes d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, relations humaines, organisation et outils informatiques
		Entretien avec l'apprenant à partir du positionnement : définition des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé
		Accompagnement individualisé pour développer les compétences manquantes et notamment la maîtrise du français
		Mise en place, le cas échéant, de dispositifs complémentaires individuels pour renforcer les apprentissages dans un domaine, notamment la maîtrise du français ou de l'arithmétique
		Accompagnement à l'explicitation, la formalisation du projet professionnel
Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7 heures	Poursuivre l'accompagnement pédagogique tout au long de la formation Eléments de contenu
		Entretiens avec l'apprenant à partir des objectifs de l'accompagnement pédagogique individualisé : points d'étape sur les acquis de l'apprenant et ses difficultés - Apport d'éléments complémentaires, le cas échéant, pour renforcer les acquis de l'apprenant
Travaux personnels guidés (TPG)	35 heures réparties au sein des différents modules	Accompagner le travail personnel : travail préparatoire en amont des apports, temps de révisions
		Accompagnement individuel du travail personnel pour les apprenants les plus en difficulté sur cet axe, à partir des objectifs définis en suivi pédagogique individualisé
		Guidage collectif du travail personnel : apport de méthodes d'organisation et d'apprentissage, fixation d'objectifs
		Apport de méthodes dans le domaine de l'expression orale et écrite et dans le domaine de l'analyse de l'information, afin d'être capable de hiérarchiser et d'interpréter les informations

PARTIE C

L'ACCOMPAGNEMENT

1. Individualisation des parcours

- L'IFAS SYMPHONIE prend en compte le parcours de l'élève avec son expérience, son vécu. En vue de favoriser une « pédagogie différenciée » et une « pédagogie de la réussite » il est indispensable de proposer à l'apprenant un accompagnement personnalisé. Pour se faire un dispositif de suivi pédagogique individuel est mis en place basé sur une relation professionnelle et de confiance entre deux adultes.
- Le suivi pédagogique individuel est un accompagnement et une guidance pour l'élève qui doit lui permettre de s'évaluer et de réajuster son parcours d'apprentissage. Pour se faire, le formateur met en évidence les ressources de l'apprenant pour lui permettre de les développer et de les exploiter au maximum. De même, il permet à l'élève de prendre conscience de ses difficultés, de les accepter et de se donner les moyens de les dépasser grâce à la mise à disposition d'outils et de personnes ressources.
- L'apprenant et l'équipe pédagogique vont pouvoir envisager la meilleure stratégie à adopter pour : atteindre ses objectifs, s'intégrer dans le groupe, développer son autonomie et sa capacité à s'autoévaluer, mobiliser ses ressources, prendre conscience de ses attitudes et comportements pour devenir un professionnel compétent.
- Dans l'objectif d'amélioration de l'individualisation des parcours, des temps formels de rencontres entre l'élève et son formateur référent de suivi pédagogique individuel sont programmés
- Grâce à ces temps d'échanges, le parcours se précise et se personnalise. Ainsi, ce suivi permet à l'apprenant de s'investir dans une réflexion nécessaire à la progression et à la maturation de son identité professionnelle.
- Le suivi complémentaire est destiné aux élèves en difficulté. Ce dispositif est déclenché par le formateur et/ou l'apprenant. Il peut se mettre en place à n'importe quel moment de la formation. Le dispositif complémentaire permet de faire émerger des axes d'amélioration et/ou réajuster le projet professionnel.
- Une rencontre avec la directrice et la coordinatrice pédagogique est organisée en fonction de la problématique de chaque apprenant. En cas de difficulté un espace d'échange est systématiquement institutionnalisé.

- Un suivi pédagogique collectif est également mis en place avec notamment :
 - ✓ Des temps de régulation avec le groupe d'apprenant,
 - ✓ Des temps de préparation et d'exploitation de stage,
 - ✓ Des temps de bilan de semestre, d'année et de formation...

2. L'apport des employeurs et des terrains de stage

- Nous privilégions un suivi individualisé des apprenants chez leur employeur, et sur les lieux de stage hors employeur, afin de les accompagner dans la construction de leur apprentissage, de leur identité et projet professionnels.
- Le tutorat permet d'accompagner l'élève dans son itinéraire pour passer d'un statut d'apprenant à une posture de professionnel. Le partage d'expérience entre tuteur et apprenant favorise la transmission d'un savoir professionnel pour développer des compétences et répondre aux besoins de l'employeur.

3. La valeur intégrative de l'Alternance

- L'alternance est l'axe privilégié par SYMPHONIE pour favoriser le développement des compétences de l'apprenant dans son futur métier.
- Pendant sa formation, l'apprenant est considéré comme un partenaire et va se construire à travers les différents pôles suivants : l'institut de formation, les lieux de stage, les lieux de vie sociale et l'autoformation. Même si ces pôles sont différents, ils restent complémentaires et indissociables.
- Il s'agit ainsi de confronter l'individu en formation à des expériences variées (structures de soins diverses, conférences, professionnels...). Il est trop réducteur de penser que l'institut de formation serait avant tout là pour produire des savoirs théoriques et les terrains de stage pour apprendre l'activité même du métier. Ces entités doivent s'articuler, interagir pour permettre à l'apprenant de s'interroger sur des connaissances acquises, de donner du sens à sa pratique, de développer des compétences et de construire son identité professionnelle. Il en est de même pour les lieux de vie sociale et les temps d'autoformation qui viennent enrichir cette alternance
- Le stage en complémentarité avec l'institut de formation permet à l'apprenant d'asseoir, de transférer des connaissances, de combiner des ressources qui contribueront progressivement au développement des compétences professionnelles.
- L'apprenant en stage :
 - . Met en oeuvre des activités professionnelles et des pratiques de soins de qualité.

- . Acquiert de nouvelles connaissances et l'intègre des acquis.
- . Mobilise des capacités d'observation, d'analyse, d'esprit critique et de remise en question.
- . Elabore des capacités d'adaptation face à la multiplicité des situations.

L'IFAS SYMPHONIE s'engage sur un réel échange avec les terrains de stage et les structures partenaires, en proposant des suivis de projet, et en faisant vivre le Livret de l'Alternant

4. Les prestations offertes à la vie étudiante

L'IFAS SYMPHONIE propose aux stagiaires Alternants :

- 2 lieux de restauration, comprenant frigo, fours, cafetières
- Un lieu convivial pour la détente, comprenant fauteuil et canapé
- Des ordinateurs pour la rédaction de certains travaux
- Une bibliothèque de livres et magazines professionnels. Possibilité de faire des emprunts

PARTIE D

L'ÉVALUATION

1. Modalités d'évaluation du projet

SYMPHONIE FORMATION – CFA Grand Age et Dépendance est engagé dans un processus qualité. A ce titre, l'évaluation est constante et imbriquée dans les projets et les actions qui sont entreprises de manière quotidienne.

- Le projet pédagogique, document de référence pour tous les acteurs de la formation est un outil fédérateur qui permet de rassembler les membres d'une équipe autour de la mission de formation dont le sens est clarifié. Il définit le cadre de l'apprentissage et son contenu. Il interpelle les compétences utiles à actualiser tant du côté des élèves que du côté des intervenants.
- L'évaluation du projet de formation est réalisée de manière participative avec les différents intervenants de la formation (formateurs, stagiaires et divers professionnels). Cette collaboration favorise le travail pluridisciplinaire et permet à chacun d'affiner son savoir-faire dans un but d'amélioration de la qualité de la formation professionnelle.
- L'équipe pédagogique construit et réactualise le projet de formation, en interrogeant des indicateurs relatifs :
 - Au cadre législatif et réglementaire (critère de conformité)
 - Aux compétences, objectifs de formation, projets et méthodes pédagogiques, définis en référence au niveau d'étude de la promotion des stagiaires (critère de pertinence)
 - Aux résultats des différents bilans qualitatifs renseignés par les stagiaires qui sont l'expression de leurs besoins, attentes, suggestions relatives au dispositif de formation mis en oeuvre (critère d'efficacité)
 - Aux résultats des bilans réalisés par les formateurs référents relatifs aux résultats des évaluations théoriques, cliniques, projets conçus et réalisés (critère d'efficacité)
 - A l'évolution de l'actualité professionnelle nécessaire au réajustement des enseignements (réformes, axes de santé prioritaires, plans et schémas sanitaires, projets et travaux, nouveaux protocoles, procédures...) (critère de cohérence)
 - Aux résultats des bilans de diverses réunions programmées avec la participation des professionnels (intervenants, professionnels experts tuteurs de stage, anciens étudiants...) relatifs à des contenus de modules ou unités d'enseignement, à des évaluations de projets collectifs... (critères de pertinence et d'efficience).

2. Les indicateurs

- Divers outils et grilles d'évaluation sont créés ; ils intègrent les indicateurs pour évaluer les résultats escomptés :
- Des indicateurs relatifs à la politique de formation

- Choix des principes et concepts professionnels
- Choix des axes prioritaires à développer en référence aux besoins de santé, plan régional
- Intégration des procédures, protocoles, pratiques professionnelles en référence à l'évolution du système de santé

- Des indicateurs relatifs au dispositif de formation
 - L'organisation de l'alternance institut/stage (choix stratégique, pédagogique et organisationnel)
 - L'organisation des stages et procédures d'encadrement en vigueur
 - L'organisation des enseignements (horaires, durées, choix des intervenants)

- Des indicateurs relatifs à l'ingénierie pédagogique
 - Les objectifs d'apprentissage et leur progression
 - Les enseignements en lien avec les compétences
 - Les choix et méthodes pédagogiques

- Des indicateurs relatifs au dispositif d'évaluation de l'acquisition des compétences
 - Les acquisitions cliniques en stage (activités techniques, capacités théoriques, méthodologiques et aptitudes relationnelles)
 - Les acquisitions d'évaluations formatives et normatives
 - Le suivi individuel et collectif
 - Les appréciations et bilans des tuteurs de stage

3. Les modalités d'évaluation

Blocs de compétences	Modalités d'évaluation du bloc de compétence	Critères d'évaluation
BLOC 1 – Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'analyse de la situation de la personne - Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne - Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement
	Evaluation des compétences en milieu professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale - Pertinence dans l'accompagnement des aidants - Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités - Repérage des situations à risque - Pertinence des mesures de prévention proposées - Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre
BLOC 2 – Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4	Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée
		Conformité des modalités de recueil des données
	Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent
		Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser
		Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques
	Evaluation des compétences en milieu professionnel	Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation
		Analyse de la qualité du soin réalisé
	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2)	Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources
		Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes
Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace		
Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises		

<p>BLOC 3 – Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</p>	<p>Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle - Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage - Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage - Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel - Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel
<p>BLOC 4 – Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</p>	<p>Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation - Conformité de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets - Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement - Pertinence du repérage et du traitement des anomalies - Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail

<p>BLOC 5 – Travail en équipe pluri- professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</p>	<p>Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</p> <p>Evaluation des compétences en milieu professionnel</p>	<p>Fiabilité du recueil des données</p> <p>Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises</p> <p>Qualité des transmissions</p> <p>Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs</p> <p>Pertinence de l'organisation de son activité</p> <p>Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques</p> <p>Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle</p> <p>Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation</p>
---	--	---

CONCLUSION

Le projet pédagogique de l'Institut de Formation Aide-soignant SYMPHONIE se veut être un document dynamique, évolutif et répondant aux besoins de formation et de santé de la population girondine.

A ce titre, il n'est pas figé et tient compte des évolutions législatives, professionnelles et technologiques.

Il est le fil conducteur du dispositif de formation. De ce fait, il en rappelle les grandes lignes en accord avec les textes réglementaires de la profession d'aide-soignant.

Ce projet insiste sur les valeurs de notre institut de formation en matière de pédagogie de l'apprenant adulte, engagé dans une formation et responsable de ses acquisitions.

Les formateurs de l'institut ainsi que les différents partenaires de la formation sont des alliés précieux pour permettre aux futurs jeunes professionnels de grandir sur le chemin de leur professionnalisation afin de dispenser des soins personnalisés et de qualité. Le projet pédagogique participe à la cohérence du processus de professionnalisation. Il tisse un lien entre les compétences visées, les objectifs de la formation, les principes pédagogiques et les pratiques professionnelles.

En adéquation avec le cadre réglementaire, l'alternant va affirmer ses compétences techniques, organisationnelles et relationnelles. Il va développer son sens des responsabilités en prenant une posture professionnelle et en intégrant les fondements de la démarche éthique

ANNEXE

Planning

